

COMPOSITION ÉLECTROACOUSTIQUE ET MIXTE

NOTICE PÉDAGOGIQUE

À l'issue de la fin du Cycle II, l'élève peut s'orienter soit vers un Cycle III amateur ou un CEPI :

Cycle III amateur :
Certificat d'études musicales (CEM)

Cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI) :
Diplôme d'études musicales (DEM)

Accès sur examen

**DOMINANTE COMPOSITION
ÉLECTROACOUSTIQUE ET MIXTE (300h minimum)**
Durée de 2 à 4 ans

**DOMINANTE COMPOSITION
ÉLECTROACOUSTIQUE ET MIXTE (750h)**
Durée de 3 à 4 ans

1. Module principal

- UE électroacoustique : 2 pièces sont exigées dont une jouée en direct (durée : 2 ans)
- UE atelier instrumental électroacoustique (durée : 2 ans)

2. Module de formation et de culture

- UE formation musicale fin de Cycle I
- UE analyse musicale (module XX/XXI - durée : 1 an)
- UE écriture ou composition instrumentale (durée : 1 an)

Évaluation du module principal composition électroacoustique

À l'entrée dans le cycle III amateur, l'élève se voit remettre un dossier qu'il complétera tout au long de son parcours attestant de son travail et des objectifs réalisés. A la fin du cycle, ce dossier de contrôle continu est noté sur 5 par le conseil de classe.

L'élève devra également participer à une soirée au cours du cycle (présentation d'une œuvre travaillée seul) et un programme travaillé avec le professeur de la dominante présenté à l'examen. Chaque prestation est notée sur 5, puis une moyenne des deux est faite. Il y a parité entre le dossier et la moyenne des prestations. Le CEM est obtenu à partir de 6/10.

CEPI dominante Composition électroacoustique et mixte

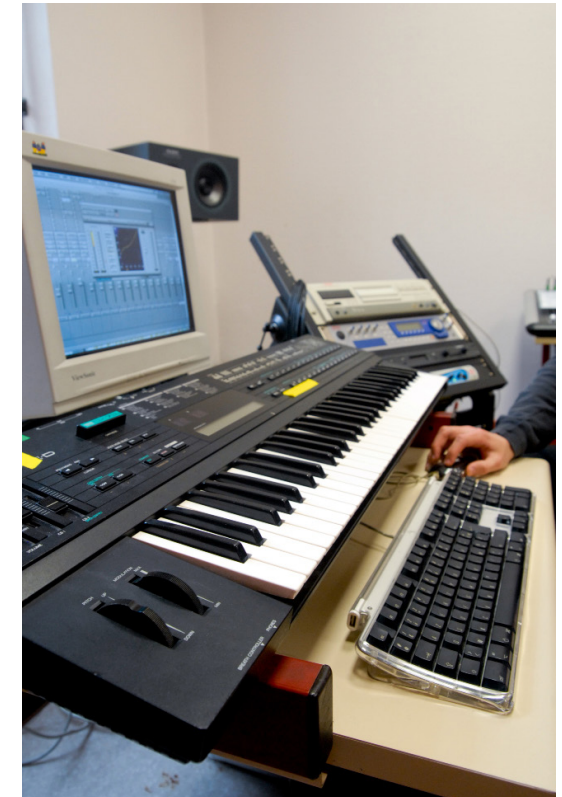
		heures			année	validation
		total	hebdo	an	nbre	
04/03/14						
Module principal		347				
UE I.1	Composition électroacoustique et mixte dont traitement du son	66	1	33	2	Examen
UE I.2	Composition instrumentale et vocale	99	1,5	49,5	2	Examen
UE I.3	Orchestration	49,5	1,5	49,5	1	CC
UE I.4	Programmation informatique	66	1	33	2	CC
UE I.5	Acoustique	33	1	33	1	CC
UE I.6	Design sonore	33,5	1	33	1	CC
Module associé de culture musicale		255,5				
UE II.1	Commentaire d'écoute	33	1	33	1	Examen
UE II.2	Analyse musicale : histoire, esthétique, analyse de partitions, Module XXe et XXIe s	49,5	1,5	49,5	1	Examen
UE II.3	Histoire de la musique	33	1	33	1	CC
UE II.4	Ecriture	41	1,25	41	1	CC
UE II.5	Formation musicale : lecture de partitions, travaux d'écoute et d'écriture, Niveau Cepi 2 acquis	99	1,5	49,5	2	Examen
Module complémentaire de pratique		99				
UE III.1	Pratique collective vocale ou instrumentale	33	1	33	1	CC
UE III.2	Atelier instrumental électroacoustique	66	1	33	2	Examen
1 Unité d'enseignement au choix		33				
Information sur les formations et les métiers de la musique		20				
TOTAL		755 h				

Évaluation du module principal composition à l'image et multi-média :

À l'entrée en CEPI, l'élève se voit remettre un dossier informatique qu'il complétera tout au long de son parcours attestant de son travail et des objectifs réalisés. À la fin du cycle, ce dossier de contrôle continu est noté sur 5 par le conseil de classe auquel assiste l'élève.

L'UE principale du DEM comprend des épreuves notées sur 5 coefficient 2 et le dossier pédagogique noté sur 5 coefficient 1.

L'UE principale est obtenue à partir de 10/15.



CRR
conservatoire
à rayonnement
régional

Agglomération
d'Annecy
Pays de Savoie

10 rue Jean-Jacques Rousseau - Annecy
Tél. : 04 50 33 87 18
crr@agglo-annecy.fr | <http://crr.agglo-annecy.fr>



Tout élève absent à une audition, un concert ou un examen sans excuse, sera exclu du CRR.

Le maintien de l'élève dans l'établissement est conditionné au respect des cursus (3 absences sans excuse entraînent la radiation définitive).

COMPOSITION ÉLECTROACOUSTIQUE ET MIXTE

CONDITIONS D'ACCÈS :

Les pré-inscriptions se font la dernière semaine du mois d'août et la première de septembre. Les droits annuels de scolarité sont acquittés en 3 fois. Les tarifs sont disponibles à l'accueil et sur le site internet. Tout désistement postérieur au 31 octobre de l'année scolaire en cours **engage le paiement intégral de l'année.**

Admission :

Aucun niveau requis. Sur entretien.

PUBLIC CONCERNÉ :

Adolescents et adultes intéressés par l'univers sonore et musical contemporain qui souhaitent élargir leur horizon et s'exprimer par la création musicale. Sont abordées la musique électroacoustique de studio et la musique instrumentale mixte.

LES CYCLES :

Le cycle s'organise en fonction de la progression propre à l'élève. C'est une période destinée la réalisation d'objectifs de formation préalablement définis.



Cycle I :

Il s'agit d'acquérir un savoir-faire technique de base et de développer des facultés d'écoute critique. L'apprentissage musical se réalise via les possibilités instrumentales des corps sonores. On s'inscrit dans une démarche de musique concrète. Les moyens de fabriquer une durée musicale courte sont abordés. Des cours théoriques et des analyses d'œuvres soutiennent cette activité d'invention.

Durée du cycle : 1 an

Contenu du cycle :

2 heures de cours par semaine en groupe et travail personnel en studio.

- UV complémentaire formation musicale (1h30)
- Présence à 2 concerts de musique contemporaine avec compte-rendu

Évaluation :

- Présentation d'une œuvre acousmatique
- Contrôle des connaissances techniques (écrit)

Cycle II :

On se confronte davantage aux problèmes spécifiques de la composition, du temps musical. Le morphologique et les petites durées sont dépassés pour aborder la grande forme et les problèmes de structure. L'apprentissage technique porte sur les outils de l'informatique musicale. Le jeu en direct sur instruments électroniques et la musique mixte temps fixée et temps réel prennent de plus en plus d'importance.

Durée du cycle : de 2 à 3 ans

Contenu du cycle :

1 heure de cours de technique en groupe ; 1 heure de composition en groupe et travail personnel en studio.

- Cours de formation musicale (1h30)
- Atelier instrumental électroacoustique (1h)
- Présence à 2 concerts de musique contemporaine avec compte-rendus

Évaluation de la dominante :

- Présentation d'une œuvre mixte
- Soutenance d'un mémoire de recherche
- Contrôle des connaissances techniques (écrit)

À l'issue du Cycle II

Deux possibilités :

- **Cycle III amateur, préparant au Certificat d'études musicales (CEM).**

Au cours du cycle CEM, possibilité de passer l'examen d'entrée en CEPI.

Durée du cycle : 2 ans

Contenu du cycle : voir tableau au verso

- **Cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI), préparant au futur Diplôme national d'orientation professionnelle (DNOP).**

L'élève travaille plus en autonomie. Il poursuit un travail personnel lui offrant la possibilité d'ébaucher un catalogue. Il définit en début d'année un ou plusieurs projets personnels qu'il doit mener à bien. Il peut se confronter à d'autres disciplines :danse, vidéo, multimédia, etc.

Durée du cycle : 2 ans

Contenu du cycle : voir tableau au verso

Les contrôles à l'intérieur du cycle permettent aux élèves de bénéficier d'une évaluation par des personnalités invités ; le programme est libre et sans délai de préparation.

